

Demande de garder le courrier

Offrez des vacances à votre boîte aux lettres



En cas d'absence, lorsque vous ne pouvez pas lever régulièrement votre boîte aux lettres ou votre case postale, l'ordre de conservation du courrier à l'office de poste représente une solution sûre et avantageuse. Vous n'avez plus à vous soucier que votre boîte aux lettres soit bourrée à votre retour.

Un système simple et pratique

- Votre office de poste conserve vos envois jusqu'à votre retour. Vous pouvez ainsi être sûr que votre courrier est en de bonnes mains et que sa confidentialité reste garantie
- L'ordre vaut pour deux mois au maximum. Remettez-nous votre demande au plus tard trois jours ouvrables avant la date d'activation de l'ordre
- Contre supplément, nous acceptons également les demandes express pour activation dès le jour ouvrable suivant

Vous avez plusieurs possibilités pour communiquer votre absence à la Poste

Sur Internet	Par téléphone	Par courrier	Au guichet postal
Sur www.poste.ch/service-vacances , cliquez sur «Demande de garder le courrier à l'office de poste»	Appelez le numéro 0848 33 22 11 (lu-ve 08.00-18.00, sa 08.00-13.00)	Détachez le formulaire de la brochure	Détachez le formulaire de la brochure
Effectuez votre demande en ligne en tant que client enregistré ou non enregistré	Donnez oralement les informations concernant votre demande	Remplissez le formulaire à la main	Remplissez le formulaire à la main
En tant que client non enregistré (accès express) vous payez un supplément	L'ordre est enregistré directement	Envoyez le formulaire dans l'enveloppe annexée	Remettez le formulaire rempli au guichet
Le montant peut être réglé à l'aide de différents moyens de paiement	Payez au moyen de votre PostFinance Card ou d'une carte de crédit	Payez sur facture	Payez le montant au guichet
L'ordre est effectué pour vous	L'ordre est effectué pour vous	L'ordre est effectué pour vous	L'ordre est effectué pour vous

Prix du service «Garder le courrier à l'office de poste»

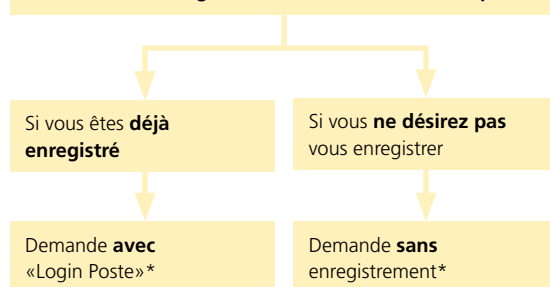
Prestation	Prix
Demande de garder le courrier à l'office de poste	CHF 10.00
Distribution à domicile au retour, sur demande	gratuit
Supplément pour demande express par Internet	CHF 5.00
Supplément pour demande express au guichet ou par téléphone	CHF 10.00
Supplément pour demande en ligne sans enregistrement	CHF 5.00

Le service en ligne de la Poste

Pas besoin de vous rendre au guichet: vous pouvez effectuer vos formalités en cas d'absence directement sur Internet, et vos demandes sont immédiatement enregistrées.

Réexpédition en ligne: www.poste.ch

1. Rubrique «**Clientèle privée**»
2. Cliquer sur «**Réception**»
3. Choisir la prestation désirée:
 - Changement d'adresse
 - Demande de réexpédition temporaire
 - **Demande de garder le courrier à l'office de poste**



* voir à droite de l'écran (Informations complémentaires)

Autres possibilités

Les clients privés peuvent également nous contacter **par téléphone** au numéro de service 0848 33 22 11 pour nous transmettre leur ordre. Une carte de crédit ou PostFinance Card est nécessaire pour ce type de demande. Vous pouvez bien entendu aussi vous rendre au **guichet postal** pour remplir le formulaire prévu à cet effet. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.

Conseils et check-lists

Nous avons groupé pour vous de nombreux conseils ainsi que différents services pratiques sur www.poste.ch/service-vacances.